



Avant

L'AOI, une ONG de développement en SANTÉ



L'AOI (Aide odontologique internationale) est une ONG de développement en Santé reconnue d'utilité publique dont l'objectif est de soutenir, sur le long terme, l'amélioration de la santé des populations défavorisées.

L'AOI œuvre à l'amélioration de l'accès, de la prévention et la sécurité des soins ainsi qu'à la diminution des risques d'infection. La pandémie de Covid 19 a mis en évidence l'importance de renforcer les systèmes de santé et de respecter des précautions standard. Les pays en développement sont particulièrement marqués par ces problématiques, notamment en matière de prévention et de contrôle des infections (PCI)*. L'AOI participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets de santé principalement en Afrique et en Asie. L'ONG accompagne ainsi les partenaires locaux (ministères, hôpitaux, centres de santé communautaires, universités, entreprises, etc.) pour identifier les besoins et soutenir la mise en place de leurs projets. Cet accompagnement se fait dans la durée, afin que les acteurs et actrices de la santé puissent eux-mêmes mettre en

Après



veloppement

œuvre des stratégies innovantes en santé publique. Autrement dit, il ne s'agit pas de faire à leur place, mais de se positionner en facilitateur et apporter un soutien technique et financier.

Des actions efficaces et reconnues

Le travail et le positionnement de l'AOI sont reconnus et soutenus par des bailleurs, notamment l'Agence française de développement (AFD) qui cofinance les projets au Laos et à Madagascar, engagé depuis 2010. L'AOI travaille également avec des organisations intergouvernementales telles que l'OMS qui l'a notamment sollicitée pour la réalisation de vidéos traduites en huit langues sur les mesures PCI à prendre au cabinet dentaire ou encore pour une formation de 600 médecins dentistes en Algérie. Des entreprises soutiennent également cette démarche et les projets. L'AOI a également besoin du soutien de la profession pour mettre en place et suivre ces actions.

* Ensemble de protocoles et de gestes à mettre en place pour réduire les risques d'infections et de transmissions croisées.

L'AOI EN CHIFFRES

70%

de la population malgache peut accéder à un sel iodé et fluoré

3 HÔPITAUX

soutenus au Laos
400 000 bénéficiaires

600

médecins dentistes formés en PCI en Algérie

30 CENTRES DE SANTÉ

appuyés à Madagascar
300 000 bénéficiaires

30 ENSEIGNANT.ES FORMÉS EN PCI

à la faculté dentaire de Madagascar

200 PERSONNELS DE SANTÉ

formés en PCI dans 3 hôpitaux au Laos

Comment soutenir l'AOI ?

Associez-vous aux actions de l'AOI en devenant «Praticien Solidaire». Cette démarche consiste simplement à effectuer chaque mois, un don équivalent à la valeur d'un acte de son choix qui ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant versé. Par exemple, en offrant la valeur d'un détartrage soit 28,92 €, le coût réel ne sera que de 9,83 €, après déduction fiscale. Cet engagement, associé à toutes et tous, permettra de pérenniser, d'étendre les projets actuels et d'en mettre en place de nouveaux. Actuellement, sur 42 000 praticiens en France, plus de 300 praticiens et praticiennes sont devenus solidaires. Alors, pourquoi pas vous ?

Rejoignez-nous et devenez Praticien Solidaire
www.aoi-fr.org - contact@aoi-fr.org
À bientôt